



Bulletin d'engagement

Ce bulletin comporte deux pages, l'une à envoyer à l'association, l'autre à conserver (ou photocopie de la 1ère page)

(Bulletin valant adhésion à l'association)

Je deviens l'un des Cent pour Un. Je refuse que des familles avec enfants, françaises ou étrangères, avec ou sans papiers, dorment dans la rue dans le Cher.

M. Mme Mlle Famille Groupe

Nom Prénom

Adresse postale :

.....

Courriel : @

Téléphone :

Je m'engage sur 2 ans, à verser 5€ par mois minimum.

Par virement bancaire
que j'engage auprès de ma banque à compter du

Je décide de verser [] € Par mois Par trimestre Par an

Par chèque
A l'ordre de « Cent pour Un du Cher »

Je décide de verser [] € Pour 1 an Pour 2 ans

DATE :

SIGNATURE :

Pour les chèques :

A l'ordre de « Cent pour Un du Cher »

Pour les virements :

IBAN : FR76 1450 5000 0108 0022 6345 981

BIC : CEPFRPP450

Exemplaire à retourner à :

Cent pour Un du Cher
Domaine du Verniller
18570 La Chapelle Saint-Ursin

Déduction fiscale :

Vos dons à Cent pour Un du Cher ouvrent droit à la réduction d'impôts au taux de 75% dans la limite de 513 € en tant qu'association qui en France favorise le logement des personnes en difficultés (loi finance 2017).

Un don de 120 € vous coûte 30 €

1€/an est affecté à la cotisation réglementaire



Bulletin d'engagement

Exemplaire à conserver

(Bulletin valant adhésion à l'association)

Je deviens l'un des Cent pour Un. Je refuse que des familles avec enfants, françaises ou étrangères, avec ou sans papiers, dorment dans la rue dans le Cher.

M. Mme Mlle Famille Groupe

Nom Prénom

Adresse postale :

.....

Courriel : @

Téléphone :

Je m'engage sur 2 ans, à verser 5€ par mois minimum.

Par virement bancaire
que j'engage auprès de ma banque à compter du

Je décide de verser [] € Par mois Par trimestre Par an

Par chèque
A l'ordre de « Cent pour Un du Cher »

Je décide de verser [] € Pour 1 an Pour 2 ans

DATE :

SIGNATURE :

Pour les chèques :

A l'ordre de « Cent pour Un du Cher »

Pour les virements :

IBAN : FR76 1450 5000 0108 0022 6345 981

BIC : CEPFRPP450

Déduction fiscale :

Vos dons à Cent pour Un du Cher ouvrent droit à la réduction d'impôts au taux de 75% dans la limite de 513 € en tant qu'association qui en France favorise le logement des personnes en difficultés (loi finance 2017).

Un don de 120 € vous coûte 30 €

1€/an est affecté à la cotisation réglementaire

Exemplaire à conserver